

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'échelon régional de Matérovigilance et de Réactovigilance a pris en compte la réforme territoriale et s'étend désormais sur la Nouvelle Aquitaine.

L'annuaire des Correspondants Locaux a donc été mis à jour entre janvier et février 2016, et les référents Matérovigilance et Réactovigilance des établissements de santé du Poitou-Charentes et du Limousin ont été ajoutés aux listings des contacts.



Retour sur la Journée Régionale de Matérovigilance et de Réactovigilance - 9 juin 2016

La journée était organisée en deux parties

Dans la matinée 3 **conférences plénières** ont été présentées sur des thèmes différents :

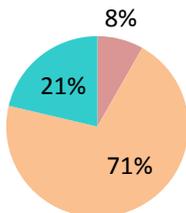
- La déclaration des DMI défectueux auprès de l'Assurance Maladie,
- La responsabilité civile et pénale du Correspondant Local
- Les résultats de l'enquête régionale concernant la prise en compte des recommandations d'utilisation des lève-personnes diffusées par l'ANSM en novembre 2015.

L'après-midi, 8 **ateliers** ont été organisés abordant plusieurs thématiques avec des **cas concrets** :

- Les missions du CLMV
- Les missions du CLRV
- L'analyse approfondie des causes après un EIG en lien avec un incident de Matérovigilance
- La gestion des alertes sanitaires
- La perfusion et le bon usage
- Le risque électrique au bloc opératoire
- Le retour d'expérience des professionnels de santé
- La réglementation des DM : Les produits frontières

Ce que vous en avez pensé

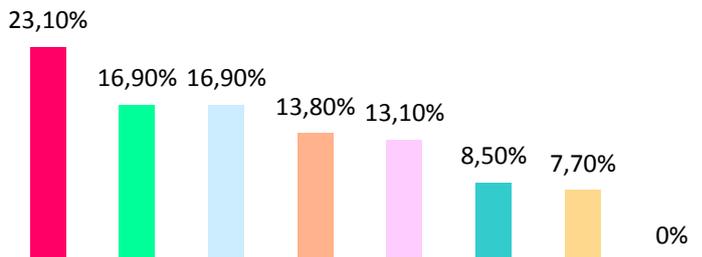
- DMI défectueux
- Responsabilité civile et pénale du CLMV
- Recommandations Lève-Personnes



Thèmes plébiscités

Fréquentations des ateliers

- Retour d'expérience
- Analyse approfondie des causes
- Perfusion et bon usage
- Missions du CLMV
- DM frontières
- Risque électrique au bloc opératoire
- Gestion des alertes sanitaires



Vos propositions de thèmes pour la prochaine journée

- Le mésusage
- Le suivi des DM en lien avec le service biomédical
- Les recommandations de désinfection des DM défectueux
- Le lien entre le CHSCT la MV et les accidents du travail

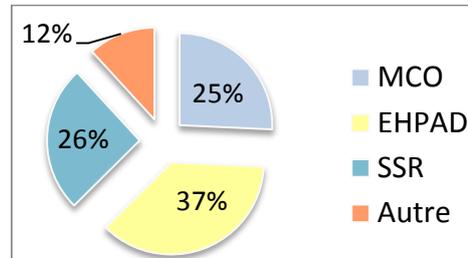
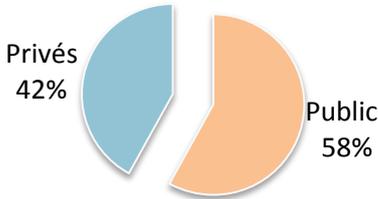
Vos suggestions d'amélioration concernant l'organisation

- Choisir un lieu plus central en Nouvelle Aquitaine (ex : Angoulême)
- Allonger la durée des ateliers
- Faire des ateliers en fonction du type d'établissement

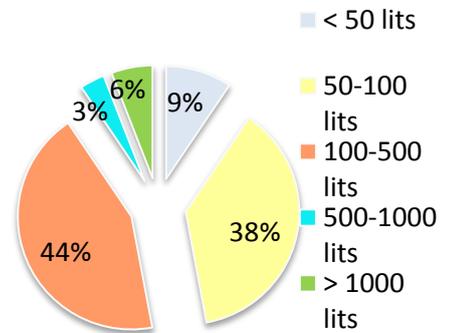


Retour sur l'enquête régionale « Prise en compte des recommandations d'utilisation des lève-personnes par les établissements de santé »

Caractéristiques des établissements ayant participé à l'enquête



86 questionnaires reçus
Taux de réponse de 28 % pour la Nouvelle Aquitaine



Les résultats

- 93 % des établissements ayant répondu à l'enquête ont réalisé un inventaire de leurs lève-personnes
- 76 % des établissements réalisent les maintenances préventives annuelles, qui ne sont pas obligatoires : parmi eux, 41 % des maintenances sont réalisées en interne et 59 % des maintenances sont externalisées.
- Seul 3 établissements parmi les 86 répondants ont déclaré des incidents auprès de l'ANSM.
- 77 % des établissements avaient eu connaissance des recommandations élaborées par l'ANSM en novembre 2015. Parmi eux, 40 % avaient toutefois, déjà établi des recommandations en interne.

Ce qu'il faut retenir

- Les lève-personnes sont des dispositifs médicaux à risque
- Il est nécessaire de signaler tout incident, avec des conséquences pour le patient et/ou l'utilisateur, mais également avec un risque de conséquences, y compris les mésusages.
- La déclaration des mésusages auprès de l'ANSM permet l'élaboration de recommandations d'utilisation.
- Les moyens permettant de diminuer le risque associé à l'utilisation de ces DM sont à la fois la formation des utilisateurs et la réalisation des maintenances préventives.



Mise en place d'adresses mails génériques dédiées à la Matérovigilance et Réactovigilance

Afin de faciliter la prise de contact avec le réseau des Correspondant Locaux de Matérovigilance et de Réactovigilance de la région, nous souhaiterions que des adresses mails génériques dédiées à la MV et RV, de type : materiovigilance@ch-X.fr / reactovigilance@clinique-X.fr, soient mises en place dans vos établissements de santé. Une ou plusieurs personnes peuvent être destinataires et prendre le contrôle de cette boîte mail, selon votre convenance (ex : le Correspondant Local et le suppléant), permettant ainsi un relais en cas d'absence.

Cela permettrait d'obtenir un annuaire des CL plus fiable et pérenne, notamment lors de changement de CL dans l'établissement : le service informatique n'ayant plus qu'à donner accès à cette adresse générique pour le nouveau CL.